



Dissolution de l'organisme *Dégustabière*

Sherbrooke, 9 avril 2019 – Les membres de l'organisme *Dégustabière* ont accepté la décision du conseil d'administration de **dissoudre l'organisme** lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 26 mars dernier. L'évènement brassicole gourmand ne vivra donc pas sa 6^e édition.

Une décision qui n'a pas été prise à la légère

L'organisme a compté sur l'implication de centaines de bénévoles pour organiser l'évènement principal, *le Dégustabière*, au cours des 5 dernières années. Cependant, « à long terme, ça prend une motivation soutenue au niveau du conseil d'administration, ce que nous n'avons plus, ainsi qu'un financement continu et des employés pour assurer l'organisation de l'évènement » explique le président et cofondateur de l'organisme, Jonathan Rondeau-Leclaire.

L'Assemblée générale, à laquelle plus du deux tiers des membres ont participé, **a approuvé la dissolution à l'unanimité**. Christina Bernier, une membre impliquée depuis quelques années, est intervenue lors de l'Assemblée : « J'ai le sentiment que les membres ressentent l'épuisement du CA dû aux années d'efforts bénévoles. C'est pour cette raison et par respect pour eux que nous soutenons la décision de terminer le chapitre *Dégustabière* ».

Terminer en beauté

Le conseil d'administration élu le 26 mars dernier organisera ces prochains mois **une vente de garage** pour liquider les actifs de l'organisme. Tous les profits de la vente iront à un **organisme communautaire** de la région. « On a déjà sélectionné quelques organismes qui s'accordent aux valeurs fondamentales de *Dégustabière*. L'ensemble des membres sera invité prochainement à déterminer l'organisme qui héritera des profits et avoirs de notre organisme », nous annonce Alexandre Ouellet, membre du conseil d'administration.

Fondé en 2013, l'organisme Dégustabière a organisé 5 évènements majeurs à Sherbrooke ainsi que plusieurs petites activités et sorties pour la communauté d'amateurs de bière de la région. Tous ces évènements ont été organisés en respectant et en promouvant activement les valeurs sur lesquelles l'organisme a été fondé, soit la consommation responsable, le développement durable, le locavorisme et l'éducation. C'est donc dans la fierté qu'au cours de l'année 2019, le dernier Conseil d'administration s'assurera que le nom Dégustabière reste gravé dans la mémoire des gens.